

DU NOUVEAU en formation continue

» LES NOUVELLES NORMES 2012 DE LA RONDE DE SÉCURITÉ – 4 h

Formation pratique sur véhicules pour des groupes d'une douzaine de chauffeurs ou gestionnaires. Examen pratique individuel à la fin du cours. Cette formation vise la mise à jour des connaissances sur les normes qui seront en vigueur en 2012 ainsi que l'amélioration de la performance de vérification des chauffeurs.

» VÉRIFICATION MÉCANIQUE, NORMES 2012 (mandataires) – 7 h

Formation pratique en atelier pour des groupes d'une quinzaine de techniciens. Cette formation, qui vise le rafraîchissement et la mise à jour des connaissances des techniciens, aborde les nouvelles normes du Guide de vérification mécanique 2012 de la SAAQ, incluant les nouvelles déficiences majeures.

» ENTRETIEN PRÉVENTIF, NORMES 2012 (PEP) – 7 h

Formation pratique en atelier pour des groupes d'une quinzaine de mécaniciens affectés au PEP (programme d'entretien préventif) de la SAAQ. Cette formation vise le rafraîchissement et la mise à jour des connaissances des mécaniciens et couvre les nouvelles normes du Guide de vérification mécanique 2012 de la SAAQ, incluant les nouvelles déficiences majeures. De plus, la formation traite de l'ensemble des éléments à surveiller pour assurer l'efficacité énergétique des véhicules commerciaux (aspects groupe motopropulseur et résistance au roulement).

» FORMATIONS EXPRESS

Pour la formation PEP, il est possible d'ajouter un ou deux blocs de formation d'une heure chacun parmi les suivants :



» LES PROCÉDURES RECOMMANDÉES POUR LE SERRAGE DE ROUES

Formation pratique en atelier résumant les procédures sécuritaires de serrage de roues et visant à éviter les pertes de roues.

» LA POSE ET L'ENTRETIEN DES ROULEMENTS DE ROUE

Formation pratique en atelier portant sur les bonnes pratiques de pose et d'entretien des roulements de roue de véhicules lourds.

» LA POSE ET LE DIAGNOSTIC DES RÉGLEURS AUTOMATIQUES DE FREIN

Formation en atelier portant sur les bonnes pratiques de pose, d'entretien et de diagnostic de défaillance des régleurs automatiques de jeu (*automatic slack adjusters*) des freins pneumatiques à tambour.

» LE SERRAGE DE ROUES (ACCREDITATION ONTARIENNE) – 8 h

L'ASMAVERMEQ offre maintenant à ses membres la formation réglementaire ontarienne sur le serrage de roues de véhicules lourds. Officiellement accréditée par le ministère de l'Éducation de l'Ontario, cette formation porte sur les pratiques recommandées de serrage de roues de véhicules lourds. Elle est intitulée **Certification ontarienne – programme d'entretien du système de roulement des véhicules commerciaux**.

Chacun des participants recevra un certificat du ministère de l'Éducation de l'Ontario confirmant qu'il répond aux préalables exigés par la réglementation et qu'il est accrédité pour le serrage de roues de camion pour les véhicules circulant en Ontario et au Québec. Cette formation officielle reconnue par les gouvernements de l'Ontario et du Québec est appuyée par l'Ontario Trucking Association (OTA) et l'Association du camionnage du Québec (ACQ).

Pour vous inscrire, communiquez avec
Joseph Bavota au 1 888 566-2917 ou par courriel à jbavota@abacom.com